



Pont de Beauvoisin, le 15 Mars 2024

Objet : dossier de demande de subvention 2024

Affaire suivie : service comptabilité

Mail : [compta@mairie-pontdebeauvoisin38.fr](mailto:compta@mairie-pontdebeauvoisin38.fr)

Madame la présidente, Monsieur le président,

Nous vous informons qu'un dossier de subvention au titre de l'année 2024 est à votre disposition. Vous pouvez soit le retirer en mairie de Pont de Beauvoisin, soit le télécharger sur le site de la commune.

Il vous est adressé afin de faire une demande d'aide financière qui permettra de soutenir votre association en fonction de ses projets et de son implication dans la vie collective.

*Les modalités de calcul des subventions sont définies selon certains critères tels que le nombre de bénévoles, d'adhérents, l'investissement au sein de la collectivité... Il est impératif de remplir **tous les champs** du dossier afin d'avoir une vision complète de chaque association.*

Il sera à rendre dans les meilleurs délais en mairie et **au plus tard le 15 Mai 2024**. Au-delà, votre demande ne pourra être prise en compte.

**ATTENTION** : Nous attirons votre attention sur le fait qu'**AUCUN DOSSIER ARRIVE HORS DELAI NE SERA ETUDIE**. Assurez-vous de la bonne réception de votre dossier afin d'éviter tout problème de transmission.

Nous restons à votre entière disposition pour toute précision utile et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

M.SERRANO  
Le Maire